

Réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2021

compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

Mme Danielle GRÉMONT : « Rue des Frères Doré, la première à droite, numéros 6,8,10, il y a une bande de terre avec de l'herbe qui est tondue régulièrement par la mairie. Serait-il possible d'y planter des arbustes ou autres pour que ce bout de terrain soit plus agréable à regarder pour les riverains. A voir s'il peut y avoir des solutions pas trop coûteuses. »

Réponse de Madame le Maire : cette possibilité sera étudiée par les services des espaces verts, mais il ne faut pas que ces aménagements génèrent un travail supplémentaire (taille, désherbage manuel...).

M Robert GRÉMONT : « serait-il possible qu'un minibus soit mis à disposition des personnes âgées qui ne peuvent plus conduire de Coulon, deux fois par semaine pour les emmener à Magné pour qu'ils puissent faire leurs courses à super U et également aller à la poste ou l'assurance ou la banque puisque tous ces commerces sont à Magné. Ce minibus pourrait être financé par les deux communes et certainement l'aide du département puisque nous avons la chance maintenant d'avoir une conseillère départementale dans notre commune et que Magné contribue à ce fonctionnement n'est pas idiot puisque c'est eux qui ramasse la taxe professionnelle de tous les commerçants et services qui ont quitté Coulon pour Magné et en plus vers 2023 maison de la santé dont un petit retour de leur part serait je pense le bienvenu.

Car je pense qu'un jour nous nous appellerons Magné-Coulon. Car je sais qu'il y a un service de bénévoles pour emmener les personnes mais ce n'est que du bénévolat, un service régulier serait certainement plus apprécié. Exemple départ de l'église de Coulon pour un arrêt à super U puisque toute la zone de commerces et services se trouve en face et laisser une heure aux gens pour leurs besoins administratifs ou faire leurs courses. Merci aux élus de réfléchir sur cette proposition ! »

Réponse de Madame le Maire : tout d'abord si actuellement plusieurs projets sont menés en commun par les communes de Magné et de Coulon dans le cadre de la mutualisation de leurs moyens, une fusion définitive n'est pas du tout à l'ordre du jour...

En ce qui concerne le transport des personnes âgées, il n'est pas envisageable que les 2 communes organisent et financent un tel service d'autant que plusieurs possibilités existent déjà sur le territoire : l'association des « Transports Solidaires Maraichins » qui offre des prestations à la demande et pour un coût modique et le service des transports de l'Agglo (ligne 22) qui dessert Coulon et Magné plusieurs fois par jour et qui est gratuit

Enfin, une réflexion pourrait peut-être être menée par le Centre Social du Marais dans le cadre de ses actions en direction des séniors.

M Patrice HULEUX : « quelle est la situation pour la continuité des travaux aux services techniques ? il ne supportera pas un barriérage occultant pendant 2 ans et se réserve même le droit d'agir s'il devient trop gênant pour lui... »

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : pour l'instant aucun planning n'a été établi pour la reconstruction des bâtiments puisque les travaux de dépollution et de démolition sont juste terminés. Par ailleurs, la clôture du dossier de sinistre doit avoir lieu dans les 1^{ers} jours de janvier. Suite à cela, la commune pourra engager le programme de construction des nouveaux locaux. Mais tout sera mis en œuvre pour causer le moins de nuisances possibles aux riverains auxquels il demande un peu de compréhension et de patience.

M Jean-Claude COURSAUD : « la commune pourrait-elle prendre en charge l'entretien du Chemin de la Princesse, chemin situé entre Balanger et le Grand Coin et qui est très fréquenté par les promeneurs, agriculteurs... »

Réponse de Dominique GIRET : l'intervention de la commune n'est pas possible car il s'agit d'un chemin privé qui appartient aux riverains.